



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 19 Novembre 2024, 16 heures.

Présents: 15

Pouvoirs: 5

Ordre du jour :

1. Présidence FAMM
2. Point sur les adhésions
3. Point sur le Congrès 2024
4. Activités 2024
5. Réunion CAFAM
6. Point sur le bulletin
7. Point financier
8. Convention CBN
9. Journées FAMM 2026
10. Questions diverses

Avant d'aborder l'Ordre du jour, Notre président a dit un petit mot, à savoir :

Bonjour, merci de votre présence pour cette Assemblée générale 2024.

Comme il est de règle, le président doit présenter son rapport moral pour l'année écoulée. Ce que je ferai pour la quatrième et dernière année.

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre participation à la vie de notre fédération, en particulier aux membres du Conseil d'administration qui m'ont aidé efficacement tout au long de ces quatre années, avec une mention particulière pour Jean-Louis Raffaghelo pour le Site internet, Gilles Poulet pour la Trésorerie et Marie-Rose D'Angelo pour le Secrétariat..

L'année 2024 s'est déroulée conformément à ce qui avait été prévu : Le Conseil d'administration s'est tenu deux fois, au printemps et à l'automne. Les différentes associations ont pu organiser leurs actions habituelles.

La FAMM a été présente au Congrès de la CEMM, à Benicassim, en Espagne, à la fin du mois d'octobre.

Un projet vient d'être proposé par Nicolas Van Vooren pour une convention avec le CBN Méditerranée. Les détails seront donnés dans un des points suivants.

Je voudrais terminer par un hommage appuyé à quatre de nos amis disparus cette année : Pierre Yvaldi, Lucien Giacomon, Bernard Overal et Sylvie Biancardini.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

1. Présidence FAMM

Nous avions fait un appel à candidature et c'est Mme LEDENTU Brigitte, présidente de l'Association d'Ajaccio, qui s'est proposée pour succéder à M PUCCINI. Le secrétariat pour l'instant reste à Mme D'ANGELO Marie rose et la trésorerie à M POULET Gilles. Le nouveau bureau a été validé à l'unanimité.

2. Point sur les adhésions

Toutes les associations sont à jour de leurs cotisations.

3. Point sur le Congrès 2025

Monsieur Denis Marseilhan, de la FMBDS est intervenu pour parler des journées FAMM 2025, journées couplées avec la FMBDS, qui se dérouleront à AUTRAN en Isère du 06 au 10 Octobre 2025.

Un atelier débutant sera proposé sur chaque sortie avec un responsable scientifique pour les guider sur chaque après-midi pour la détermination.

4. Point sur le Congrès 2026

La société Mycologique du VAUCLUSE doit nous donner rapidement une réponse sur la possibilité d'organiser ce congrès.

Mme D'ANGELO propose de constituer un dossier pour l'organisation d'un congrès avec les idées, supports, organisation, réflexion sur le choix des sorties..... Où chaque association enrichirait ce dossier afin que l'association en charge du futur congrès puisse avoir une trame et avoir des supports déjà faits (type fiche de covoiturage, modèle de saisie de liste....)

5. Réunion CAFAM

C'est M PUCCINI qui y est allé cette année et qui a présenté le fonctionnement de la FAMM ainsi que les différentes associations qui la composent. Il a également parlé des actions que les associations Corses ont faites sur les 3 dernières années, à savoir : un inventaire sur la fonge des Sapinières Corses et sur les dunes. Ci-dessous le lien du site pour pouvoir lire le compte rendu de cette réunion quand il sera mis en ligne.

<https://www.mycofrance.fr/projets/la-cafam/>

Pour 2025 c'est la FAMM qui est en charge de l'organisation et c'est Christine VALANCE de la SSNATV qui va s'en charger.

6. Point sur le bulletin

Les propositions de Francis Fouchier sur les bulletins 67 et 68 ont été acceptées.

7. Point financier (Le compte de résultat provisoire est validé par tout le monde).

8. Convention CBN

M Nicolas Van Vooren, président d'ADONIF, est intervenu pour le projet de reconduction du partenariat avec le CBN MED destiné à acquérir des données inédites sur les territoires d'agrément de ce même CBN, peut être pas pour 2025 car pour l'instant ils ne sont pas prêt mais il faudra que les associations soient très réactives si ils arrivent à débloquer des fonds avant 2026 : c'est pour cela qu'il est important MAINTENANT d'effectuer vos recherches dans vos dossiers (papiers ou numériques), de les centraliser pour y avoir accès très rapidement dès que l'on en aura besoin. Les données minimales pour intégrer une observation c'est le nom de l'espèce, la localité (commune + lieu-dit, voire coordonnées GPS) et la date de récolte.

Afin d'avoir une idée de la somme des données merci de faire remonter à Marie Rose (secrétaire de la FAMM) ces informations pour qu'elle centralise tout et envoie à ADONIF, sous forme de tableau, les noms des Associations qui auraient des données, sous quelle forme (c'est très important car le travail n'est pas le même si les données sont numérisées ou sur papier) et le nombre d'espèces par année.

Pour l'instant seules les associations d'Aix, Vaucluse, Bedarieux et Toulon ont fait remonter ces informations.

10. Questions diverses

PROJET pour redynamiser les associations

Est-ce que certaines associations seraient prêtes à travailler pour redynamiser leur association, aidées par la FAMM ?

Pour l'instant seule l'association d'Aix aurait 2 candidates à présenter au DU de Grenoble en 2025.

Il y en aura 1 sur Grenoble en septembre et sera sur 2 ans. Le prochain sera sur Lyon en 2027.

La séance est levée à 17 heures 50.

Le Président,



Joseph Puccini